

Alençon, le 28 Mars 1941.

AA

L'Economie de l'Ecole normale d'Institutrices
à Monsieur le Préfet de l'Orne,

Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que M. l'Inspecteur d'Académie, qui a bien voulu me recevoir hier soir, m'a fait comprendre qu'il était de mon devoir de fonctionnaire de livrer les noms des personnes qui m'ont communiqué des tracts.

J'ai donné à M. l'Inspecteur d'Académie les raisons qui peuvent justifier ma conduite jusqu'à ce jour :

1°) cette dénonciation m'est toujours apparue comme un acte de délation moralement répréhensible et pouvant être considéré comme un moyen d'atténuer ma propre faute.

2°) à la veille de sa disparition, je voulais épargner une école à laquelle je suis si fidèlement attachée depuis bientôt neuf ans.

3°) comme je l'ai indiqué au cours des interrogatoires que j'ai subis, j'étais et je suis encore absolument certaine que ces personnes ne m'ont pas montré ces tracts dans un but de propagande, et que leur dénonciation ne permettrait pas de faire avancer l'enquête. Je n'ai eu à aucun moment l'intention de l'entraver ni de la retarder et, malgré la situation très pénible dans laquelle je me trouve, je consens aujourd'hui à considérer comme le premier de mes devoirs celui qui m'impose, en ma qualité de fonctionnaire, d'aider la police à rechercher les coupables de propos injurieux à l'égard d'un membre du Gouvernement.

Les deux personnes en cause se sont elles-mêmes fait connaître à M. l'Inspecteur d'Académie. Il s'agit : - de Mme la Directrice de l'Ecole normale, qui m'a communiqué une copie du tract sur les pièces de nickel, non pas dans un but de propagande mais bien au contraire afin de m'informer pour me permettre d'accentuer la surveillance qu'elle et moi avons toujours exercée dans l'Ecole.

- de Melle Marguerite Robert, professeur à l'Ecole Normale, qui m'a montré, quelques instants à peine après en avoir pris connaissance, une copie du tract injurieux envers l'Amiral Darlan, pressée de repartir, notre entretien n'a d'ailleurs duré que quelques instants.

J'ai l'honneur de vous prier, Monsieur le Préfet, de vouloir bien accepter mes excuses pour le retard que j'ai apporté à faire cette déclaration. C'est seulement dans le but de vous éclairer sur ces faits que je m'étais permis de manifester à M. l'Inspecteur d'Académie le désir d'être entendue de vous.

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mon profond respect.

Signé : Quatrail.